

## Note n° 103 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 5 mars 2023

### Réunion et actions des 9 organisations de retraité·e·s

#### Réunion du 22 février 2023

L'essentiel de la réunion a porté sur le **conflit actuel contre la réforme des retraites**. Les convergences sont fortes entre les 9 organisations. Il est souhaité que nos organisations soient plus visibles désormais dans cette lutte contre cette réforme et que notre engagement soit à la hauteur de celui des « actifs » qui vont partir en grève générale éventuellement reconductible.

Bien entendu, dans tous les départements, il nous faut continuer de participer aux **manifestations décidées par l'intersyndicale nationale** et aux éventuelles initiatives unitaires prises localement. En outre, des initiatives « retraitées et retraités » devront être prises localement dans la semaine du 13 mars pour mettre en avant nos revendications propres en plus du retrait de la réforme des retraites : l'inflation, le pouvoir d'achat, le partage des richesses et le niveau des salaires et des pensions ; les services publics de proximité ; les services de soins et de santé, l'hôpital, l'aide à l'autonomie, les EHPAD et l'assurance maladie de la sécurité sociale.

Les personnes retraitées ne courent pas le **risque d'une « retenue sur pension » pour fait de grève**. Nous pouvons agir concrètement pour aider la grève et les grévistes en participant aux caisses de grève ou, à défaut, en aidant financièrement des grévistes de notre entourage. Pour celles et ceux qui le peuvent, nous pouvons participer aux distributions de tracts, nous joindre aux piquets, aux ronds-points, aux péages d'autoroutes, aux rassemblements devant les permanences ou les domiciles des parlementaires qui vont voter cette loi qui est d'une très grande violence car elle vient modifier et dégrader la fin de vie professionnelle et la fin de vie effective de millions de personnes.

#### Décisions des 9 organisations :

- **Toutes les organisations se félicitent des fortes mobilisations** engagées depuis le 19 janvier 2023 et soulignent que l'unité de toutes les organisations syndicales interprofessionnelles est un élément décisif dans cette dynamique.
- **À ce jour, le gouvernement a perdu la « bataille de l'opinion publique »**, en partie à cause de ses cafouillages dans plusieurs domaines (sur les 1200 euros de « minimum de pension », sur les carrières longues et sur la situation des femmes).
- **Elles décident de continuer de s'inscrire totalement dans les mobilisations et manifestations** qui seront proposées par l'intersyndicale nationale.
- **S'interrogeant sur ce qu'elles pourraient faire « en plus » pour renforcer le mouvement** de refus de cette réforme, et alors que les « actifs » vont décider de la grève générale éventuellement reconductible, elles prennent un certain nombre de décisions.
- **Un communiqué confirmera notre appel aux manifestations du 7 mars et du 8 mars**, journée internationale des droits des femmes.
- **Un autre communiqué appellera à soutenir les mobilisations des organisations de jeunes le 9 mars**, notamment pour l'amélioration des bourses scolaires et la situation économique des étudiantes et des étudiants. Nous leur proposerons que des « délégations » de nos neuf organisations participent à leurs manifestations et rassemblements avec une prise de parole de soutien, à Paris et dans les villes où il y aura des mobilisations. La FSU rédige un projet.
- **Elles décident d'une journée spécifique de mobilisation des personnes retraitées**, à l'appel de nos neuf organisations, une journée de la semaine à compter du 13 mars, sans interférer avec une mobilisation décidée par l'intersyndicale nationale. Il s'agit de venir renforcer la mobilisation contre la politique gouvernementale par un courrier et une demande de rencontre auprès des groupes parlementaires.  
**À Paris**, ceci pourrait se concrétiser par un rassemblement Place Edouard Herriot, face à l'Assemblée nationale et, en province, devant les préfectures et / ou devant les permanences des parlementaires. Dans les deux cas, les organisations de jeunes seront invitées à venir prendre la parole lors de nos rassemblements. La FSU se charge de la rédaction du communiqué annonçant cette initiative et du texte qui sera envoyé aux équipes départementales. La CGT se charge de la rédaction du courrier aux parlementaires et de l'organisation pratique du rassemblement devant l'Assemblée nationale.

## Et le 1<sup>er</sup> mars, elles ont précisé la journée d'action spécifique et celle avec les jeunes

### Actions spécifiques des retraité·es du 15 mars

La réunion du 22 février avait acté la nécessité d'une journée spécifique de mobilisation des retraité·es, à l'appel des neuf organisations, afin de renforcer la mobilisation contre la politique gouvernementale. La date est décidée : le mercredi 15 mars.

**À Paris le 15 mars, un rassemblement se tiendra place Édouard Herriot, face à l'Assemblée nationale, entre 12 h et 14 h.** Il est souhaité que cette action soit nationale grâce à des initiatives dans tous les départements (qui décideront du lieu de leur rassemblement, préfectures, permanences de parlementaires, etc.).

Un communiqué annonçant cette initiative est discuté, amendé. La FSU intègre les ajouts et envoie ce dernier projet, à adopter très rapidement, qui sera envoyé ensuite dans les départements.

Une demande de rencontre avec les groupes parlementaires le 15 mars sera rédigé par la CGT. Chaque organisation déterminera ses délégations auprès des groupes parlementaires qui nous demanderont d'entrer à l'Assemblée nationale.

Une conférence de presse se tiendra dehors, sur la Place, à 12 heures. FO rédige l'invitation à la presse. Chaque organisation interviendra pendant 3 minutes au maximum, il est souhaité que les thèmes se complètent afin d'éviter les redites.

La « logistique » (contacts avec la préfecture pour l'autorisation du rassemblement, banderole commune, camionnette sono, camionnette sandwichs, etc.) est gérée par la CGT.

### Actions avec les organisations de jeunes

Les contacts de la FSU avec l'UNEF confirment l'appel très large des jeunes à une courte manifestation (le trajet n'est pas encore finalisé) puis à un **rassemblement festif et revendicatif le 9 mars place de la République à Paris**, organisé par les syndicats, des associations et des partis politiques de jeunes. Le rassemblement se tiendra de 16 h 30 jusqu'à 22 h. Interventions et moments musicaux se succéderont, les interventions s'arrêteront à 20 h, le G9 est prévu vers 18h. Après, soirée festive uniquement. Dans l'autre sens, des organisations de jeunes viendront intervenir dans notre rassemblement du 15 mars.

### Consultation « de quoi ai-je besoin pour vivre ? »

Cette consultation a été décidée par la CGT qui a obtenu 6 000 réponses de retraité·es membres de la CGT, ce qui permet de mieux déterminer leurs revendications au plus près des besoins.

L'analyse est en cours, elle sera envoyée (avec un questionnaire vierge) à la fin de la semaine au G9 et à la presse.

De longs échanges montrent le grand intérêt de toutes les organisations à ce sondage.

**Prochaine réunion** : lundi 20 mars.

## Réunion débat sur les retraites à Barcelone

Le 24 février, Solidaires 66 a répondu à l'invitation de « Unitat Pensionista.Cat » (Unité de Retraité·es de Catalogne), de Barcelone et Badalone (petite ville à côté de Barcelone). Cette association fait partie de la Coordination nationale COESPE (Coordinadora Estatal Por la Defensa del Sistema Público de Pensiones : Coordination Nationale pour la Défense du Système Public des Retraites). C'est cette coordination, à laquelle participent les camarades de la CGT de l'État espagnol, qui organisait la manifestation « nationale » à Madrid en octobre 2022 à laquelle l'Union syndicale Solidaires était représentée. Plusieurs autres organisations de Barcelone et Badalone étaient présentes. La CGT 66 et la FSU 66 étaient aussi invitées, seules Solidaires 66 et un camarade de la CGT sont venues.

L'Espagne subit des attaques aussi frontales que la France mais il y a, actuellement, peu de réaction. Seul·es les retraité·es se mobilisent contre une réforme des retraites, et les CCOO (Comisiones Obreras) et l'UGT (Unión General de Trabajadores) signent toujours ces réformes sans état d'âme. Les associations catalanes et espagnoles de retraité·es nous ont invités pour répondre à leur interrogation « Comment avez-vous fait pour faire sortir deux millions de personnes dans la rue ? »

La délégation française a essayé d'expliquer la force de ce mouvement français, puis a répondu à de nombreuses questions. La discussion a ensuite porté sur le 7 mars car les associations veulent absolument nous soutenir. Elles ont décidé d'envoyer une délégation à Perpignan le 7 mars (un bus) et d'organiser un rassemblement devant le consulat français de Barcelone et, si possible, devant l'ambassade de Madrid.

**Conclusion de l'assemblée** : si la France perd, toute l'Europe perdra, l'Espagne, la Grèce, etc. Si la France gagne, tout le monde gagnera !

# Les soutiens à l'action retraite

## Unitat Pensionista de Catalogne

Tout notre soutien et totale solidarité avec vos mobilisations et notamment avec le prochain appel à la grève le 7 mars. Votre combat est aussi le nôtre et votre victoire contre Macron sera la victoire de tous les retraités et de tous les travailleurs d'Europe.

Il est temps de nous mobiliser sur tout le continent contre les politiques néolibérales de nos gouvernements respectifs, pour garantir une victoire.

Une rencontre internationale des Plateformes et Syndicats qui combattent ces politiques à l'Europe, pour se proposer une stratégie commune, ferait trembler les gouvernements et les puissants qui les utilisent comme des marionnettes. Vos luttes vous donnent la légitimité et la responsabilité de convoquer une telle réunion.

Il n'y a pas de frontière pour le capital, il n'y a pas plus de frontière pour les travailleurs. Non à la réforme des retraites de Macron ! Vive l'unité et la lutte de la classe ouvrière ! Tous ensemble avec la France !

## Le pôle des retraités de la fonction publique

Dans son communiqué de deux pages, il s'insurge contre une réforme à la hussarde, non négociable, dont le coût n'est pas abordé, si peu claire que des ministres se contredisent au fil des jours. Il souligne le front uni des organisations syndicales, le rejet de la majorité de la population, les propos du COR qui assure que les dépenses mesurées en pourcentage du PIB devraient être contenues.

Il chiffre les augmentations : 3,5 milliards d'euros de dépenses de prestations sociales (pensions d'invalidité, allocations d'indemnisation du chômage, minimas sociaux, rentes d'accidents de travail et de maladies professionnelles...). La coordination des employeurs territoriaux publics s'inquiète de l'obligation « à maintenir en activité des agents exposés à la pénibilité, voire en position d'invalidité ».

Il demande une augmentation des salaires, une égalité salariale entre hommes et femmes, la fin des exonérations patronales, une reconnaissance de la pénibilité, des carrières longues et d'emplois des séniors.

## Sur le site de Solidaires, dans les pages UNIRS

### Tract UNIRS pour le 8 mars : crimes sexuels en EHPAD négligés ou impunis.

Dans un EHPAD, à 80 ou 90 ans passés, une femme n'est pas protégée d'un prédateur sexuel, d'un conjoint ou compagnon violent à son égard, ou de la malveillance perverse d'un individu de passage, d'un proche ou d'un voisin...

### Tract G9 pour le 9 mars

Les retraités-es soutiennent et interviennent dans le rassemblement des jeunes le 9 mars.

Et les jeunes interviendront dans le rassemblement des retraités-es le 15 mars.

### Tract G9 pour le 15 mars

Les retraités-es seront perdant-es avec la loi retraite, elles et ils ont intérêt à se mobiliser contre.

Le 15 mars, nous le dirons avec force !



#### CRIMES SEXUELS EN EHPAD, NÉGLIGÉS OU IMPUNIS

On pouvait imaginer qu'une fois intégrée dans un EHPAD, à 80 ou 90 ans passés, une femme pouvait se sentir définitivement protégée... et devrait raisonnablement l'être réellement - de tout prédateur sexuel, d'un conjoint ou compagnon violent à son égard, ou de la malveillance perverse d'un individu de passage, d'un proche ou d'un voisin...

#### Maltreatment institutionnel

Avec ce que nous avons appris, l'an dernier, à la suite de la publication de l'ouvrage « Les Fossoyeurs », de Victor Castanet, sur les mauvais traitements à l'encontre des résidentes des EHPAD du Groupe Orpès, et sur l'absence de pouvoirs publics qui s'organisent pas de contrôle systématique dans des établissements auxquels la collectivité verse pourtant d'importantes subventions pour assurer les soins et le bien-être

#### Des victimes très vulnérables

Selon le criminologue Julien Chopin les victimes sont précisément choisies par leurs agresseurs parmi les résidentes dont la fragilité due à leur état de santé - qui les rend incapable de témoigner - présente un danger pour elles face à ces prédateurs à l'abri.

#### Les culpables

Ce sont tous des hommes ; très souvent, ils exercent une autorité morale sur la victime, soulèvent la question de l'abus de faiblesse. Ils sont majoritairement soit salariés dans des établissements où ils sévisent, soit résidents.



#### Les organisations de retraités-es, membres du G9, soutiennent l'action des mouvements de jeunesse le 9 mars

Les jeunes sont nombreux dans les cortèges unitaires et intergénérationnels, contre le projet de réforme des retraites et de l'acti on rai re.

Le gouvernement déclare vouloir « protéger l'avenir de la jeunesse ». Message ! Les difficultés d'accès à la vie professionnelle pour les jeunes, déjà importantes, s'aggravent si les salariés-es sont obligés de quitter leur emploi à 64 ans (voire 67 ans) !.

#### Les conditions de vie des jeunes sont difficiles :

- 20% des jeunes vivent au-dessous du seuil de pauvreté.
- Le taux de chômage des jeunes est deux fois et demie plus élevé que celui de l'ensemble de la population.
- 9 jeunes sur 10 trouvent un travail en remplaçant un-e retraité-e (étude de la DARES).
- 40% des étudiants-es se privent de nourriture pour des raisons financières alors qu'il y a l'Assemblée nationale vient de refuser le copay université à 1 euro.
- La baisse continue des APL a accru leurs problèmes de logement.
- Un-e étudiant-e sur deux est obligé-e de travailler pour financer ses études.
- Les bourses sont en nombre insuffisant et leur montant inadéquat aux besoins : le seuil maximal des bourses est inférieur au seuil de pauvreté et le nombre de bénéficiaires a été abaissé de 60 000.

#### Les retraités-es ont le souci constant de l'avenir des jeunes et mènent un combat commun avec les mouvements de jeunesse.

- dénoncer la politique scandaleuse du gouvernement contre la jeunesse et la répression qui se manifeste dans les faits, les lycées, et soutenir leurs revendications et l'initiative du 9 mars. Elles seront présentes ce jour-là à Paris notamment pour témoigner de leur solidarité

#### Dans ce cadre, elles appellent les équipes unitaires départementales à se rapprocher des mouvements de jeunesse et à manifester leur soutien.

- Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93155 Montreuil cedex)
- Paul Barbier (UCR-FIO, 141 avenue du Maine, 75008 Paris cedex 14)
- Laurence Naulin (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75013 Paris)
- Daniël Dublère (UNIR-CFC-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
- Margoline Calouet (FSL, 106 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
- Gérard Gourpuchon (UNIR-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
- Jacques Billon (FCR-PE, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
- Roger Perret (Assemblée & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
- Bernard Serra (LSR, 263 rue de Paris, 93155 Montreuil)



#### Les retraités-es au cœur de la bataille des retraites et pour leurs revendications

Les retraités-es ont montré leur opposition au projet de réforme des retraites en répondant en nombre aux appels de l'interpellation. Elles/ils ont pris une place importante dans les mobilisations au côté des salariés-es et des jeunes.

Les organisations signataires, membres du G9, l'ont répété : l'objectif de la réforme est de diminuer la dépense publique en réduisant les pensions de retraite actuelles et futures et de poursuivre la casse du modèle social et de messages. Obtenir les gens à rester encore plus longtemps au travail au prix du sacrifice de leurs meilleures années de retraite, constitue une violence sociale inouïe qu'il est légitime de rejeter.

Soutignons l'accord inédit de la majorité de la population, toutes générations confondues, pour refuser cette réforme. Injektiv aussi l'accord de toutes les forces syndicales de salariés-es et de la jeunesse.

#### Les retraités-es diront de nouveau haut et fort devant l'Assemblée nationale : - Retrait du projet de réforme.

#### Rassemblement le 15 mars de 12 h à 14 h place Edouard Herriot à Paris (entrée Invalides ou Assemblée nationale)

Dans ce cadre, nous invitons les équipes unitaires départementales à organiser des initiatives locales, notamment devant les Préfectures et/ou les permanence des parlementaires.

- Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93155 Montreuil cedex)
- Paul Barbier (UCR-FIO, 141 avenue du Maine, 75008 Paris cedex 14)
- Laurence Naulin (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75013 Paris)
- Daniël Dublère (UNIR-CFC-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
- Margoline Calouet (FSL, 106 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
- Gérard Gourpuchon (UNIR-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
- Jacques Billon (FCR-PE, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
- Roger Perret (Assemblée & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
- Bernard Serra (LSR, 263 rue de Paris, 93155 Montreuil)

## Hausse des complémentaires santé

**Les tarifs 2023 des complémentaires santé augmentent bien plus que l'inflation** : les assureurs de 9 %, les institutions de prévoyance de 8,8 %, les mutuelles de 6,9 %, selon l'UFC-Que Choisir qui a réalisé une analyse de 594 contrats individuels, portant sur 128 organismes. La hausse médiane (la moitié au-dessus, l'autre en-dessous) des tarifs de 2023 s'élève à 7,1 %, ce qui correspond à 126 € sur l'année, bien que 20 % des assurés ont subi une hausse supérieure à 240 €.

**Les trois leaders du marché ont eu la main lourde**, Harmonie Mutuelle a augmenté ses tarifs médians de 9,1 %, Malakoff Humanis de 7,2 % et Axa France de 9,7 %.

**Depuis 2019, les tarifs des complémentaires individuelles de santé ont flambé de 23 %**, pour une inflation de 10,6 %.

Cette inflation prend aussi en compte celle appliquée en fonction de l'âge des assurés (de +1 % à +2 % par an), elle diffère de l'inflation théorique annoncée par les organismes complémentaires, mesurée à âge inchangé.

Ces fortes augmentations viennent de la décision politique de donner plus de place aux complémentaires santé, au détriment de la Sécu. En effet, c'est à elles qu'a été confiée la prise en charge à 100 %, sans reste-à-charge, de l'audioprothèse, du dentaire et de l'optique. Les tarifs ne devaient pas augmenter, l'équilibre financier devait être réalisé par une baisse des dépenses sur l'optique ... mais dans une société capitaliste libérale, la recherche de profits n'a pas cessé et plus de la moitié des opticiens n'ont pas présenté suffisamment d'offres 100 % santé en magasin et/ou sur les devis. Conséquence, l'objectif de diminuer le nombre de personnes renonçant à s'équiper en optique pour cause de reste à charge, n'a pas été atteint.

**A savoir :**

- **L'absence de complémentaire santé** concerne 2,5 millions de personnes, soit près de 4 % des plus de 15 ans.
- **Les dépenses maladie** de 2021, selon la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), ont été prises en charge par la Sécu à 80 %, par les complémentaires à 13 %, le reste à charge à 7 %.

## Comment vivent les plus de 60 ans ? À domicile ? En établissement ?

Les dossiers de la Drees n°104 du 3 février 2023, à voir [ici](#), répondent à ces questions. À l'heure où le « virage domiciliaire » constitue une orientation forte (et une économie) des politiques publiques du grand âge, la Drees met en lumière les questions posées par la volonté de « désinstitutionnalisation » des personnes âgées.

**Pour les plus de 75 ans, près d'une personne sur dix vit en établissement d'hébergement.** Les résidents d'établissement ont 86 ans en moyenne, et les trois quarts sont des femmes. Seuls 13 % des résidents en établissement sont en couple, contre 64 % à domicile. Cette différence s'explique par l'âge moyen des deux populations, par la part de veufs et veuves plus élevée en institution (63 %, contre 20 % à domicile), par la part des célibataires (17 % en établissement, 7 % à domicile).

Avant 75 ans, le célibat est la situation la plus fréquente en établissement, loin devant le divorce, le veuvage et le mariage.

**Les personnes en établissement, surtout les plus jeunes, sont plus isolées** sur le plan familial que les personnes à domicile : un senior sur quatre en établissement n'a aucun enfant en vie, contre un sur dix à domicile ; un sur trois n'a aucun petit-enfant, contre un sur cinq à domicile.

**Elles sont également socialement plus défavorisées.** Les anciens ouvriers sont fortement surreprésentés en établissement parmi les hommes. Parmi les hommes de moins de 80 ans vivant en établissement, 11 % n'avaient pas de profession avant l'âge de la retraite, contre 0,2 % à domicile. Ce pourcentage très important peut indiquer qu'il s'agit de personnes ayant eu un handicap avant leur entrée en établissement, ou des difficultés d'insertion les ayant maintenant dans l'inactivité, et souligne encore une fois la plus grande vulnérabilité sociale de ces résidents les plus jeunes.

**Ces écarts se retrouvent dans la distribution des revenus et des niveaux de vie.** À domicile, le niveau de vie diminue avec l'âge, car les retraites se sont améliorées progressivement au fil des générations. En établissement, c'est l'inverse : les personnes les plus jeunes ont les niveaux de vie les plus faibles, puis ceux-ci se stabilisent à partir de 75 ans, âge à partir duquel ils sont plus proches à domicile et en établissement.